

FICHE TECHNIQUE – Maison Napoléon-Boileau, fils de Jules

ADRESSE

659 – 663, rue Cherrier, L'île-Bizard (Québec)

NOM USUEL/CONSTRUCTION

Maison Napoléon-Boileau, fils de Jules (c. 1880)

Usage d'origine Usage actuel

Maison de ferme Résidence occupée

ARCHITECTE/ENTREPRENEUR/CONSTRUCTEUR

Inconnus.

CADASTRE ANCIEN ET RÉNOVÉ/VALEUR FONCIÈRE

Terrier de 1807 : n° 21

Cadastre de 1874 : n° 33

Lot actuel : n° 4590361, 4590498

Valeur foncière : terrain : 136 500 \$; bâtiment : 154 300 \$; Immeuble : 290 800 \$ (rôle 2014-2016)

SUPERFICIE DU LOT/ZONAGE : 1 105,40 m²

SUPERFICIE DU BÂTIMENT : à étages, 2 logements : 304,40 m²

STATUT

Aucun.

Plaque patrimoniale de la Société découverte du patrimoine de l'Ouest-de-l'île, 2006.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL :

Kanary, Reynolds

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

TYPE

Le style Second Empire adopté par cette maison aujourd'hui, n'est pas le style d'origine. En effet, à l'origine, c'était une maison à la québécoise avec toit recourbé se prolongeant pour soutenir une galerie ornementée. Le fait que la maison ait abrité plus d'une famille penche peut-être en faveur de ce changement de style après 1920. Les nombreuses ouvertures ajoutées, ainsi qu'un agrandissement du côté est, ont penché en faveur de ce changement.

TOIT

La caractéristique du toit Second Empire est qu'il est "assis" sur la maison: les lucarnes ne sont plus en saillies, mais s'intègrent au toit. Il devait être de tôle à l'origine et conserve ce revêtement un certain temps jusqu'à son toit de bardeaux d'aujourd'hui. Les lucarnes étaient jadis ornées de rayons de soleil.

PAREMENT

La maison actuelle est toujours en pierre de carrière et pierre de taille aux chaînage d'angles.

CARACTÉRISTIQUES

Il est malheureux que la maison ait perdu son ornementation de dentelles à la galerie et au-dessus des lucarnes. Plusieurs dépendances de la maison étaient encore debout en 1940.

Une croix de chemin, construite par Rosaire Legault vers 1940, jouxtait la maison jusqu'en 1988.

VALEURS

Valeur d'ancienneté : maison construite c. 1880.

Valeur historique et architecturale

Il est indéniable que la valeur historique prime ici. Les nombreuses constructions de la famille Boileau retracent à elles seules l'histoire de l'île.

Valeur contextuelle

Au bord de la rue Cherrier, secteur très fréquenté par les automobilistes, les cyclistes et les coureurs pédestres qui font le tour de l'île. Elle fait partie des parcours riverains de la Ville de Montréal : voir la carte et la description pour l'île Bizard :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99747602&_dad=portal&_schema=PORTAL

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99655588&_dad=portal&_schema=PORTAL

Valeur de conservation et d'intégrité extérieure

Bonne. On ne peut juger de la valeur de conservation d'une maison à son changement ou non de style. Les modes de construire ont évolué au fil du temps et souvent les propriétaires étaient « bien de leur temps » en évoluant d'un style à l'autre. Ceci étant dit, la maison actuelle a une bonne valeur car elle a gardé plusieurs des caractéristiques qui ont fait ce qu'elle est depuis les années 1920.

Éléments à préserver

La pierre de taille, la galerie, la cheminée, la porte principale avec imposte.

Améliorations souhaitables

Les fenêtres et lucarnes.

Défis de conservation

La pierre de taille.

PHOTOS



Maison Napoléon-Boileau, fils de Jules.
Photo c. 1913. Collection Rita Boileau-
Wilson.

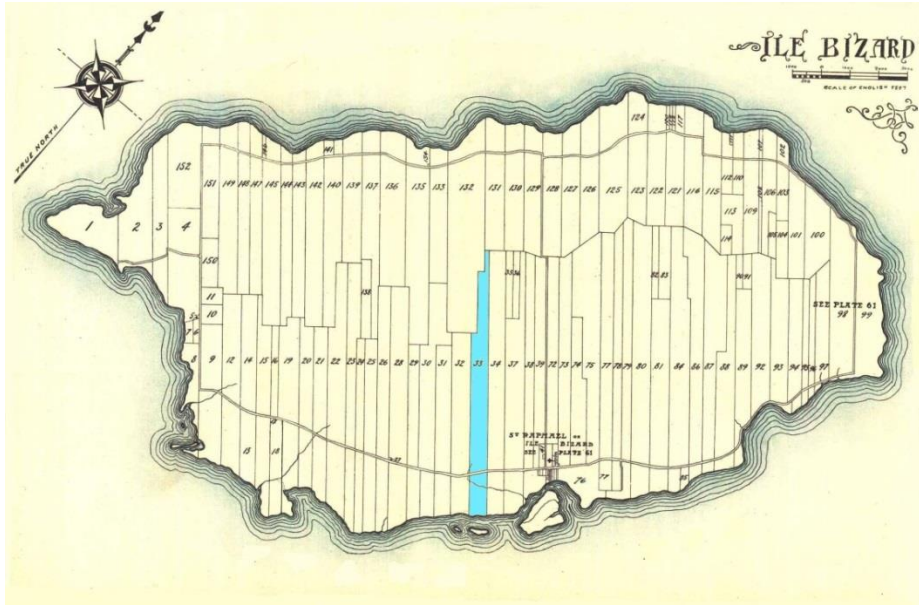


Maison Napoléon-Boileau, fils de Jules.
Photo c. 1940. Collection Rita Boileau-
Wilson.



Maison Napoléon-Boileau, fils de Jules.
Photo Roger Labastrou, 2007.

PLAN DU LOT N° 33 DU CADASTRE DE 1874



INFORMATIONS HISTORIQUES

Cette maison construite du côté nord du chemin public vers 1880 s'ajoute alors à une autre plus ancienne du côté sud du chemin, dans laquelle ont vécu quatre générations de Boileau descendant de Jacques Boileau, fils de Pierre Boileau, notre premier colon. La nouvelle maison est destinée à accueillir le couple de **Napoléon Boileau (1852-1929) et de Léonie Trépanier (1863-1936)**, mariés en 1883, sur la propriété cédée par son père en 1877. La maison se trouve sur la terre n° 21 de l'ancien terrier, devenue le lot n° 33 du cadastre de 1874, qui appartient à la famille Boileau depuis 1749. Cette terre fut en effet concédée à cette date au fils aîné de Pierre Boileau, **Pierre Boileau fils**, qui la céda à son frère **Jacques Boileau** en 1754. En 1922, Napoléon Boileau vendit la propriété à son fils **Trefflé Boileau (1885-1968) marié en 1928 avec Blanche Beauchamp**. Leur fille, **Monique Boileau**, hérita de la maison en 1968 et la vendit, en 1972. Le propriétaire actuel en a fait l'acquisition en 1976.

CHRONOLOGIE D'OCCUPATION

Selon l'acte de 1749-02-14 ci-dessous, il est dit que **Jean Beaune**, habitant de l'île Bizard, comme héritier de Pierre et Joachim Beaune, ses fils décédés, aurait remis la terre héritée de son fils à la dame Dubuisson, seigneuresse, pour qu'elle la concède. Comme cette terre se trouvait hors des arrière-fiefs, elle relevait directement de Louise Bizard-Dubuisson.

1740 - Concession par Jean-Baptiste Daguilhe, au nom de Louise Bizard-Dubuisson, à **René Brisebois**, habitant dans l'île Bizard, d'une terre de 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, tenant devant au fleuve Saint-Laurent, d'un côté à Pierre Brecquet, derrière et d'autre côté aux terres non concédées. Notaire François Simonnet, 1740-03-02. (D'après la situation décrite dans l'acte de 1739-04-10 pour la terre n° 22).

Cette terre aurait donc ensuite appartenue à Pierre, Joachim et Jean Beaune avant d'être remise à Louise Bizard-Dubuisson pour qu'elle la concède.

1749 - Concession par Louise Bizard-Dubuisson à **Pierre [-Jean] Boilo fils** d'une terre de 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, située dans l'île Bizard, tenant de front à la rivière des Prairies, par derrière aux terres non concédées, joignant d'un côté au fief de Louis Renaud Dubuisson, et de l'autre côté à Pierre Brayer dit Saint-Pierre. Notaire François Simonnet, 1749-02-14.

1754 - Échangée par Pierre Jean Amable Bouleau à **Jacques Amable Bouleau**, son frère, d'une terre de l'île Bizard de 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, tenant d'un bout à la rivière des Prairies, d'autre bout en profondeur aux terres non concédées, d'un côté à M. Dubuisson, de l'autre côté au dénommé Saint-Pierre, avec les bâtiments construits. Jacques-Amable Bouleau laisse en échange à son frère, Pierre Jean Amable Bouleau, les trois neuvièmes d'une terre contenant en totalité 4 ½ arpents de front sur 20 arpents de profondeur, provenant de la succession de sa mère et des parts de ses frères et sœurs (terre n° 24 et 25).

1765 Recensement gouvernemental, paroisse de Sainte-Geneviève : **Jacques Boileau**, 1 maison, 1 homme et 1 femme, 2 filles, terre de 60 arpents dont 10ensemencés en 1765, 2 vaches, 2 taurailles, 1 cheval et 1 cochon.

1766 - Autre partie concédée par Pierre Foretier [continuation] à **Jacques Boileau père**.
Notaire Louis-Joseph Soupras, 1766-01-15.

1781 – Aveu et dénombrement de Pierre Foretier, seigneur de l'île Bizard :
Au nom de **Jacques Boileau**, terre de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, d'une superficie de 120 arpents, dont 48 en culture, 8 en prairies, 64 en bois debout, avec une maison et une grange. Cens et rentes de 6,6 livres en argent tournois et 3 minots de blé.

1793 - **Donation** par Jacques Boileau, capitaine de milice de l'île Bizard, et Marie-Françoise Lauzon, son épouse à chacun de leurs fils, **Michel et Pierre Boileau**, la juste moitié d'une terre de trois arpents de front sur 45 arpents de profondeur, tenant devant à la rivière des Prairies, derrière aux terres du nord de l'île, d'un côté à Jacques Boileau fils des donateurs, de l'autre à Eustache Breyé [Brayer dit Saint-Pierre], la moitié donnée à Pierre joignant celle de Jacques Boileau son frère, et l'autre moitié joignant Eustache Breyé, avec deux granges en bois construites sur la dite terre entière, dont la plus proche de la rivière est donnée à Michel et celle bâtie en profondeur donnée à Pierre, et une maison en bois de 19 sur 26 pieds couverte en planches donnée à Michel, à condition que la maison et les granges soient communes aux deux donataires jusqu'à ce que Pierre ait bâti une maison (de 20 sur 16 pieds) sur le terrain qui lui est donné et ait rebâti, auprès de cette nouvelle maison, la grange qui se trouve en profondeur. Les donateurs réservent pour leur vie durant : leur chambre dans la maison et le droit de se servir de la cheminée, ainsi qu'environ cinq arpents de terre pour deux ans seulement. Aussi le droit pour Joseph-Amable, Marie-Catherine et Marie Magdeleine Desanges de loger dans la maison jusqu'à leur âge de majorité ou qu'ils soient pourvus par mariage.
Notaire Pierre-Rémi Gagnier n° 1005, 1793-10-04. Ces donations sont acceptées par Pierre et Michel Boileau. Notaire Pierre-Rémi Gagnier, avenant au contrat ci-dessus, 1795-08-01.

1796 – Sépulture de **Jacques Boileau père** à l'âge de 62 ans, à Sainte-Geneviève, 1796-04-18.

1806 - **Vente** par Pierre Boileau à **Jacques Boileau**, son frère. Notaire Louis Thibaudeau, 1806-06-27.

1807 - Extrait du n° 21 du livre terrier de Pierre Foretier :
« **Jacques Boileau père** [frère de Pierre et de Michel, fils de Jacques] possède cette terre qui contient 1 ½ arpent de front, allant jusqu'à la juste moitié de la largeur de l'île ».

Extrait du n° 83 du livre terrier de Pierre Foretier (moitié de la terre n° 21) :
« **Michel Boileau, fils de Jacques**, possède cette terre qui contient 1 ½ arpent de front sur toute la profondeur jusqu'aux terres du nord de l'île. C'est la juste moitié de la terre n° 21 ».

1811 - **Vente** par Michel Boileau à **Jacques Poudret dit Lavigne** de la terre n° 83 qui fait partie du n° 21.
Notaire Joseph Mailloux, 1811-04-04.

1812 - **Vente** par Jacques Poudret dit Lavigne à **Jacques Boileau** : terre n° 83 ci-dessus.
Notaire Joseph Mailloux, 1812-02-19.

1813 - **Donation** par Jacques Boileau père et Marie Nadon à **Joseph Joly et Marie Boileau**, leur fille et gendre d'une terre de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, tenant devant à la rivière des Prairies, derrière aux terres du côté nord de l'île, d'un côté aux donateurs, et d'autre côté à Joseph Brayer, avec maison, grange et autres bâtiments. Réserve des donateurs : 3 pièces de terre sur la largeur de un arpent et demi au bout des premiers vingt arpents; le droit de prendre sur la terre du bois, excepté le bois de service, soit 400 « boulines »; une chambre côté sud-ouest dans la maison. Notaire Joseph Mailloux, 1813-02-19.

Selon le livre terrier pour le n° 21 : tout le n° 83 du livre terrier, y compris le n° 107 faisant partie du n° 83 donné à Joseph Joly, se trouve maintenant réuni au n° 83.

Note dans le livre terrier pour le n° 107 : « **Joseph Joly**, gendre de Jacques Boileau, possède ce lopin de terre qui contient 1 arpent de front sur 1 ½ arpent seulement, qui fait partie du n° 83 donné par Jacques Boileau à son gendre Joly pour sa part d'héritage.»

1816 - Rétrocession par Joseph Joly à son beau-père, **Jacques Boileau**, par jugement de la Cour, 1816-01-16.

1816 - **Donation** par Jacques Boileau à **Joseph Boileau, son fils** mineur, et à **Joseph Joly et Marie Boileau**, son gendre et sa fille, à chacun [Joseph Boileau et Joseph Joly] de la juste moitié d'une terre de trois arpents de front sur 45 arpents de profondeur, tenant par devant à la rivière des Prairies, par derrière au bout des terres de la dite île, d'un côté à Joseph Brayer et de l'autre à François Boileau; la moitié donnée à Joseph Joly et son épouse, joignant Joseph Brayer, avec une étable, et l'autre côté donné à Joseph Boileau, sur lequel il y a une grange et une maison.

Réserve en marge : « Excepté le logement dans les maisons des donataires où il plaira aller les donateurs, c'est-à-dire que les donataires leurs fourniront une chambre au sud-ouest dans chacune de leur maison avec usage de leur cheminée et la liberté de mettre les articles qu'ils voudront dans le grenier et la cave des dites maisons.»

Extrait de l'acte n° 15 du notaire Frédéric-Eugène Globensky, 1816-02-08.

1816 - Contrat de mariage de **Joseph Boileau**, fils mineur de 18 ans de Jacques Boileau et Thérèse Paradis, et **Marguerite Proulx**, fille mineure de 18 ans d'Antoine Proulx et Marguerite Brunet. Notaires Louis Thibaudeau et F. E. Globensky n° 18, 1816-02-12.

1818 - **Vente** par Joseph Boileau fils à **Augustin Paquin**. Notaire Joseph Payment, 1818-09-16 (Acte mentionné dans celui du 1826-02-17 ci-dessous).

1823 - Sépulture de **Charlotte Joly**, épouse de Jacques Boileau, fille de Joseph Joly, 1823-01-05.

1826 - **Vente** par Augustin Paquin à **Joseph Joly**, d'une terre de 1 ½ arpent de front sur 45 arpents de profondeur, tenant devant à la rivière des Prairies, derrière aux terres du côté nord, joignant d'un côté à François Boileau et d'autre côté à l'acquéreur, avec une maison, une grange et autres bâtiments. Le vendeur se réserve la jouissance des bâtiments et de la maison.

Notaire Jean-Baptiste Généreux Peltier n° 664, 1826-02-17.

1827 - **Vente** par adjudication après trois criées à la porte de l'église de Sainte-Geneviève, par Jacques Boileau à titre de tuteur des enfants mineurs de la communauté de biens entre lui et Charlotte Joly, à **François Demers**, cultivateur de Sainte-Geneviève, d'une terre contenant 1 arpent 6 perches 3 pieds de largeur sur 30 arpents de profondeur, de là prenant 3 arpents de largeur sur 1 arpent 7 perches de profondeur, de là prenant 6 arpents de largeur sur 4 arpents de profondeur, de là prenant 2 ¼ arpents de largeur sur 6 arpents de profondeur, avec une maison, une grange et d'autres bâtiments.

Notaire Jean-Baptiste Généreux Peltier n° 912, 1827-02-26.

1827 - **Vente** par François Demers, cultivateur de Sainte-Geneviève, à **Jacques Boileau**, d'une terre de 1 arpent 67 pieds 3 pouces de largeur sur 30 arpents de profondeur, de là prenant 3 arpents de largeur sur 1 arpent 7 perches de profondeur, de là prenant 6 arpents de largeur sur 4 arpents de profondeur, de là prenant 2 ¼ arpents de largeur sur 6 arpents de profondeur, avec une maison, une grange et d'autres bâtiments. Notaire Jean-Baptiste Généreux Peltier n° 913, 1827-02-26.

1828 - Vente par Jacques Boileau fils, cultivateur de l'île Bizard, à **Isidore Brayer**, cultivateur de l'île Bizard, d'une terre d'un arpent et 67 pieds 3 pouces de largeur sur 30 arpents de profondeur, de là prenant 3 arpents de largeur sur 1 arpent 7 perches de profondeur, de là prenant 6 arpents de largeur sur 4 arpents de profondeur, de là prenant 2 ¼ arpents de largeur sur 6 arpents de profondeur, avec une maison, une grange et d'autres bâtiments. Jacques Boileau se réserve la jouissance de la terre jusqu'à la Saint-Michel 1828 et celle de la maison et des bâtiments jusqu'à la fin mars 1829. Notaire J. B. G. Peltier n° 1143, 1828-02-03.

1831 Recensement gouvernemental :

1° Famille d'**Isidore Brayer**, cultivateur, 3 personnes, 80 arpents occupés, 74 en culture.

Production : 100 minots de blé, 50 minots de pois, 180 minots d'avoine, 30 minots de patates, 6 minots de sarrasin. Bétail : 8 bêtes à cornes, 3 chevaux, 4 moutons, 9 cochons.

2° Famille de **Joseph Joly** de 13 personnes. Terre occupée : 135 arpents, dont 110 sont en culture.

Production : 135 minots de blé, 50 minots de pois, 225 minots d'avoine, 4 minots d'orge ou seigle, 6 minots de maïs, 100 minots de pommes de terre, 40 minots de sarrasin. Bétail : 14 bêtes à cornes, 5 chevaux, 20 moutons et 9 cochons.

1833 – **Vente** par Jacques Boileau fils, cultivateur de Saint-Benoît, veuf de Charlotte Joly, à **Jean-Marie Paquin**, écuyer de Sainte-Geneviève, d'une terre de l'île Bizard, d'un arpent et 67 pieds de largeur sur 30 arpents de profondeur, prenant ensuite 3 arpents de largeur sur un arpent de profondeur, et ensuite prenant 6 arpents de largeur sur 4 arpents de profondeur, et ensuite prenant un arpent un quart de largeur sur 10 arpents de profondeur, avec une petite maison, une grange et autres bâtiments. Notaire Jean-Baptiste Généreux Pelletier n° 2790, 1833-07-02.

1841 - **Vente** par Joseph Joly, cultivateur de l'île Bizard, et Marie Boileau, son épouse, à **François Boileau**, fils de Jacques, leur frère et beau-frère, cultivateur de l'île Bizard, de la moitié sud-ouest d'une terre qu'ils possèdent, de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, sans bâtiment sur la dite moitié de terre. Notaire C. A. Berthelot, n° 1690, 1841-07-27.

1841- **Vente** par Joseph Joly et Marie Boileau, à **François Boileau**, fils de Jacques, leur frère et beau-frère, et Joseph Brazeau, son épouse d'un lopin de terre de 1 ½ arpent sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin du bas au trait carré des terres de Jérémie Sauvé et Toussaint Théoret, sans bâtiment, ainsi que la grange qui se trouve sur le lopin de terre qui fait partie de celui vendu, à l'exception de 25 pieds de largeur de la grange que les vendeurs se réservent pour en jouir et disposer comme bon leur semblera. Notaire Berthelot n° 1650, 1841-10-24.

1844 - Recensement paroissial :

1° Famille de **Jacques Boileau**, 77 ans, rentier, et **Marie Nadon**, 63 ans.

2° Famille de **Moyse Joly**, 22 ans, journalier, et **Marie Legault**, 23 ans. Pas d'enfant.

3° Famille de **Joseph Joly**, 54 ans, bedeau, et **Marie Boileau**, 52 ans : Joseph, 28 ans; Charles, 26 ans; Elmire, 21 ans; Eulalie, 19 ans; Jules, 18 ans; Geneviève, 15 ans. Charlotte Trudeau, 79 ans, veuve de Joseph Joly. Joseph Boileau, 65 ans, vieux rentier.

1847 - Contrat de mariage de **Jules Boileau**, fils de François Boileau et Joseph Brazeau, et **Émilie Théoret**, fille de Joseph Théoret et Marguerite Prézeau. (Il y est question de la construction d'une maison et d'une grange). Notaire François-Hyacinthe Brunet, n° 790, 1847-01-27 (presqu'illisible).

1849 - À la réquisition de François Boileau père aux fins de diviser en trois parties 6 arpents de terre de front au sud de l'île Bizard sur la profondeur comprise depuis le chemin de front du sud de l'île à aller à la profondeur des terres du nord de l'île, se réservant la frontière de 6 arpents de largeur compris entre la rivière des Prairies et le chemin de front. Terrain attribué à **Jules Boileau** : 2 arpents 4 pieds et demi de largeur d'un bout à l'autre du terrain. Terrains attribués à **François Boileau père et François-Xavier Boileau, son fils** : 2 arpents de largeur à chacun. Terrain borné au nord-est par Joseph Théoret et à l'ouest par Wilson. Procès-verbal d'arpentage de Émery Féré. BANQ CA601,S22,SS1,D464, 1849-04-19.

1851 Recensement gouvernemental :

1° Famille de **François Boileau**, 57 ans, cultivateur, et **Joseph Brazeau**, 56 ans.

Terre de 71 arpents occupés, 65 en culture, 37 ½ arpents ayant produit en 1851, 27 ½ arpents en pâturage, 6 arpents en bois debout, 9 arpents en blé : 100 minots; 1 arpent en orge : 30 minots; 1 arpent en pois : 8 minots; 18 arpents en avoine, 260 minots; 6 arpents en sarrasin : 130 minots; 1 ½ arpent en blé d'inde : 15 minots; 4 arpents en patates : 300 minots; 120 livres de carottes; 1 400 bottes de foin; 30 livres de tabac; 30 livres de laine; 40 livres de sucre d'érable; 28 verges d'étoffe foulée; 150 livres de beurre; 2 ½ quintaux de lard. Bétail : 4 bœufs ou taureaux; 3 vaches laitières, 3 veaux ou génisses; 4 chevaux; 18 moutons; 5 cochons.

2° Famille de **Jules Boileau**, 24 ans, cultivateur, et **Émilie Théoret**, 23 ans : Melchias, 2 ans.

Maison en pièces d'un étage, logeant une famille.

Terre de 86 arpents occupés, 64 arpents en culture, 41 ½ arpents ayant produit en 1851, 22 ½ en pâturage, 22 arpents en bois debout; 9 arpents en blé : 100 minots; 3 arpents en orge : 40 minots; 7 arpents en pois : 14 minots; 10 arpents en avoine : 150 minots; 6 arpents en sarrasin : 125 minots; ½ arpent en blé d'inde : 40 minots; 6 arpents en patates : 550 minots; 1 minot de fèves; 1 200 bottes de foin; 45 livres de tabac; 30 livres de laine; 130 livres de sucre d'érable; 15 verges d'étoffe foulée; 20 verges de flanelles; 150 livre de beurre; 2 ½ quintaux de lard. Bétail : 4 bœufs ou taureaux, 3 vaches laitières, 3 veaux ou génisses, 4 chevaux, 18 moutons, 5 cochons.

1857 - Cadastre abrégé de la seigneurie :

Lots n° 20, 21 attribués à **Roch Boileau** : 82 arpents 50 perches.

Lots 21, 65 arpents, et A21, 9 arpents 90 perches, attribués à **Jules Boileau**.

Roch et Jules sont tous les deux fils de François Boileau, fils de Jacques.

1865 - Décès d'**Émilie Théoret, épouse de Jules Boileau**, laissant six enfants.

1867 - Inventaire de la communauté de biens de **Jules Boileau et Émilie Théoret**. Notaire Jean-Baptiste Saint-Pierre, 1867-03-28.

1870 - Contrat de mariage en seconde noces de **Jules Boileau et Rose Anne Seers**.

Notaire C. H. Champagne, 1870-03-12. Enregistrement n° 13 022 Hochelaga-Jacques-Cartier

1874 - Cadastre officiel, livre de renvoi : lot n° 33 à **Jules Boileau**

« Borné en front vers le sud-est par la rivière des Prairies, en profondeur vers le nord-ouest par les n° 131 et 132, d'un côté au sud-ouest par les n° 32 et 132 et de l'autre côté au nord-est par le n° 34, contenant 3 arpents de largeur sur 30 arpents de profondeur, de là, 2 arpents de largeur sur 10 arpents de profondeur, de là encore, 1 arpent de largeur sur 3 arpents de profondeur, formant 113 arpents en superficie (113.0) en y comprenant le chemin public qui le traverse. »

1877 - **Vente** par Jules Boileau à **Napoléon Boileau**, son fils d'une terre de 3 arpents de front à partir de la rivière des Prairies jusqu'au chemin du Roi, de là un arpent seulement de front sur 32 arpents de profondeur, bornée par un bout au sud par la rivière, à l'autre bout par Arsène Théoret, d'un côté au nord-est partie par le terrain de Jacques Théoret, partie par le terrain que le vendeur a acquis de François Boileau, et d'autre côté par Philias Paquin, avec une maison, une grange et autres bâtiments. Notaire François-Hyacinthe Brunet n° 7625, 1877-03-15. Enregistrement n° 9 224 Hochelaga-Jacques-Cartier. Note : cette vente sera contestée parce que Jules Boileau ne possédait que la moitié de cette propriété. Voir l'acte de 1885-05-20.

1883 - Décès de **Jules Boileau**, 1883-01-05.

1884 – Règlement de la succession de Jules Boileau et Rose Anne Seers. Notaire Joseph Adolphe Chauret n° 1158, 1884-05-20, enregistré sous le n° 64 083 Hochelaga-Jacques-Cartier.

1887 Recensement paroissial :

1° Famille de **Napoléon Boileau**, 34 ans, cultivateur, et **Léonie Trépanier**, 23 ans :

Trefflé, 2 ans; Elmiron, 6 mois.

2° Famille de Rose Anne Seers, veuve de Jules Boileau, 46 ans, cultivatrice :

Rosanne, 15 ans; Jules, 14 ans; Victor, 12 ans; Éva, 10 ans; Henri, 8 ans; Aimé, 6 ans.

1896 - Vente par la succession de Jules Boileau à **Napoléon Boileau** d'une partie du lot n° 33. Notaire Joseph Adolphe Chauret, 1896-10-07. Enregistrement n° 64 085 Hochelaga-Jacques-Cartier.

1901 - Recensement gouvernemental : famille de **Napoléon Boileau**, 49 ans, cultivateur, et **Léonie Trépanier**, 37 ans : Trefflé, 16 ans; Almira, 14 ans, étudiante; Léonie, 13 ans; Joseph, 12 ans; Maria, 10 ans; Thérèse, 4 mois.

Maison de 6 chambres logeant une famille. Terre de 147 acres; 7 dépendances.

1911 - Recensement gouvernemental : famille de **Napoléon Boileau**, 59 ans, et **Léonie Trépanier**, 48 ans : Trefflé, 26 ans; Almira, 24 ans; Léonie, 23 ans; Joseph, 22 ans; Maria, 20 ans; Thérèse, 10 ans.

1922 - **Vente** par Napoléon Boileau à **Trefflé Boileau**, son fils :

1° un lot de terre faisant partie du n° 132 de trois arpents quatre perches de largeur sur trois arpents et six perches de profondeur; 2° un lot de terre ayant appartenu portant le n° 132, d'un arpent de largeur sur 4 arpents de hauteur; 3° un lot de terre de trois arpents de front à partir de la rivière des Prairies jusqu'au chemin du Roi et de là un arpent de front sur 32 arpents de profondeur, partie du lot n° 33, avec **une maison, une grange et autres bâtiments**. 4° un lot de terre faisant partie du n° 33 de deux arpents de front sur 33 arpents de profondeur, **avec une maison, une grange et autres bâtiments**. Notaire Joseph Adolphe Laporte n° 559, 1922-06-23. Enregistrement n° 449 821 Hochelaga-Jacques-Cartier.

1949 – Subdivision partielle du lot n° 33. D'autres subdivisions suivront en 1975.

1956 – **Vente** par Trefflé Boileau à Ernest Wolf de Bâle en Suisse :

1° partie du lot n° 33 de 3 522 597 pieds carrés (99,720 arpents carrés);

2° partie du lot n° 132 de 612 777 pieds carrés (16 651 arpents carrés);

2° autre partie du lot n° 33 de 30 242 pieds carrés (0,821 arpent carré);

3° autre partie du lot n° 33 de 53 228 pieds carrés (1,446 arpent carré);

4° des lots de terres vacants du lot n° 33, numérotés 33-1 à 33-84, pour une superficie de 733 355 pieds carrés (19,927 arpents carrés).

Superficie totale : 5 505 473 pieds carrés (136,012 arpents carrés) [**sans la maison**].

Ces terrains aboutiront, en 1989, au groupe Immobilier Grilli.

1968 – Testament de Trefflé Boileau qui lègue à sa fille **Monique Boileau** la **propriété portant les numéros 659, 61 et 663, chemin Cherrier**.

Notaire Philippe Julien, 1968-08-28. Enregistrement n° 3 983 729 Montréal.

1968 – Décès de **Trefflé Boileau**, 1968-11-15.

1972 – Vente par Monique Boileau à **Bertrand Cloutier** d'un emplacement faisant partie du lot n° 33, **avec la maison à deux étages contenant trois logements portant les numéros 659, 661 et 663, chemin Cherrier**, et le hangar y adossé. Les trois logements sont loués et certains expirent le 1972-04-30. Notaire Émile Cardinal. Enregistrement n° 2 346 623 Montréal.

1976 – Vente par Bertrand Cloutier à **Reynolds Kanary**, demeurant au n° 659, chemin Cherrier, d'un emplacement faisant partie du lot n° 33, avec la **maison portant les numéros 659, 661 et 663, chemin Cherrier**. Les logements n° 661 et 663 sont loués; celui n° 659 est occupé par l'acheteur.

Version 2017-01 EL-FC